

# Construction sociale du vieillissement actif en Côte d'Ivoire : exemple des retraités de l'Agence Nationale de Prévoyance Sociale d'Adjamé

DROH Antoine, Institut National de la Jeunesse et des Sports,  
(Côte d'Ivoire)  
antoinedroh@yahoo.fr

## Résumé

En Côte d'Ivoire, le vieillissement actif des retraités est au cœur des politiques sociales. Pourtant, la perception de la retraite et les moyens ne permettent pas aux retraités de mieux la cerner et n'ont pas d'autres moyens pour mieux la construire. Cette étude a pour objectif d'analyser les mécanismes mis en place pour bien vieillir. Elle concerne des personnes âgées à la retraite qui ne bénéficient d'aucune sécurité sociale pouvant leur permettre de faire face à leurs besoins de santé. Les résultats montrent que la retraite tout comme la vieillesse sont considérées comme une nouvelle expérience et un temps de liberté dont il faut profiter pour se reconstituer un rôle social. Les seniors mobilisent des capitaux qui leur permettent de se repositionner et conserver leur statut d'autrefois. Ils intègrent des collectifs de retraités, des associations religieuses ou des Organisations non gouvernementales pour se maintenir dans des réseaux sociaux et familiaux, gages d'espaces d'expression et de reproduction de leur identité sociale. L'étude relève également la nécessité de la participation des structures étatiques au bon vieillissement par la mise en œuvre d'un programme national en faveur des personnes âgées.

**Mots-clés :** Construction sociale, Côte d'Ivoire, Retraités, Vieillissement actif.

## Abstract

In Côte d'Ivoire, the active aging of retirees is at the center of social policies. However, the perception of retirement and the means do not allow retirees to better understand it and have no other means to better build it. This study aims to analyze the mechanisms put in place to age well. It is about retired seniors who do not benefit from any social security that can allow them to meet their Health needs. The results show that retirement as well as old age are considered as a new experience and a time of freedom which must be taken advantage of to rebuild a social role. Seniors mobilize capital that allows them to reposition themselves and maintain their former status. They join collectives of retirees, religious associations or non-governmental organizations to maintain themselves in social and family networks, pledges of spaces for expression and reproduction of their social identity. The study also notes the need for the participation of state structures in good aging through the implementation of a national program for the elderly.

**Keywords :** Social construction, Côte d'Ivoire, Retirees, Active aging.

## Introduction

La problématique du vieillissement en tant que processus inévitable et naturel de la vie humaine, est généralement caractérisée par une baisse des fonctions physiques, la perte du rôle social et un acheminement graduel vers une diminution des capacités de l'organisme. Le phénomène s'est rapidement construit dans le cadre d'un espace scientifique d'échange et de confrontation des savoirs. En tant que fait social, le vieillissement s'est structuré comme objet universel et transversal aux sociétés modernes. En effet, ce n'est qu'en 1982 sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU) que s'est tenue la première assemblée mondiale sur le vieillissement à Vienne, puis la seconde à Madrid en 2002. L'implication des organismes onusiens, associée aux productions des chercheurs, a donné une image beaucoup plus positive du vieillard qu'autrefois. En effet, dans les civilisations éprises de beauté physique, à l'image de la Grèce antique ou de la Renaissance, la vieillesse a sur le plan individuel, présenté une image dévalorisée (Bois Jean Pierre, 1984). Elle serait, sous ce regard, le temps de la laideur, la préfiguration physique de la mort et, socialement présentée comme une période inutile, nécessitant une charge financière croissante (J. Foucart, 2003). Cette image négative de la vieillesse amène certaines personnes à nier leur âge, à avoir la psychose de la vieillesse et à se représenter la vieillesse comme un état pathologique. Cela s'exprime par l'utilisation de produits cosmétiques pour maintenir la noirceur des cheveux, la sollicitation de la chirurgie esthétique et l'adoption de modes vestimentaires réservées aux jeunes (K. Dayoro, 2007). Depuis quelques années, l'image associée au phénomène du vieillissement n'est plus la même : on parle de « bien vieillir », de « vieillir en santé » ou de « vieillissement actif ». De ce fait, le souci de ne pas vieillir prématurément, de « rester actif », tend à devenir une préoccupation assez largement partagée, à mesure que l'on prend de l'âge.

Le « vieillissement actif », proposé par l'Organisation de Coopération et de Développement Economique se réfère à « la capacité des personnes avançant en âge à mener une vie économiquement productive dans la société au bénéfice tant de l'individu que de la communauté » (OCDE, 1998, p. 84). Cette approche insiste sur les bénéfices pour les individus et la collectivité résultant des progrès de la longévité. Elle récuse la vision dominante du vieillissement des populations en tant que charge et coût croissant pour la collectivité (A.-M. Guillemard, 2013, p. 17). « Vieillir en restant actif est un processus qui consiste à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse (OMS, 2002, p. 12). L'intérêt de cette vision du vieillissement actif réside dans le fait qu'elle exclut la réductibilité de l'activité au travail et intègre d'autres formes d'occupations sociales, familiales ou citoyennes. Le vieillissement est un processus continu et irréversible qui s'inscrit dans la temporalité de

l'individu, du début à la fin de sa vie. Il n'est donc pas le propre de la vieillesse, il appartient cependant, à l'ensemble du processus vital, social et psychologique. S'il est souvent pensé en termes de pertes, de déclin, il doit l'être également en termes de gains. On peut, peut-être parler de vieillissement, d'une part, parce que l'être humain est un être biologique, social, affectif et que tous ces aspects qui le composent vont subir les effets du vieillissement, d'autre part, parce qu'il ne les atteint pas simultanément. En effet, le vieillissement est différentiel, concernant plus précocement certains domaines, évoluant plus rapidement pour d'autres. Ce processus n'est ni linéaire, ni prévisible. Il se construit selon des logiques différentes et en fonction des contextes familiaux, institutionnels, culturels, en fonction des époques et des capitaux sociaux de chaque individu.

Le vieillissement actif transcende alors la barrière du moment rupteur de la retraite et permet aux personnes âgées de réaliser leur potentiel de bien-être physique, social et mental tout au long de la retraite jusqu'en fin de vie. Cela dit, le bien-être n'est pas considéré comme un luxe individuel, mais comme une valeur sociale qui permet notamment au retraité d'améliorer sa participation au marché du travail, de réduire les facteurs de fragilités et de rester autonome au bénéfice de sa collectivité comme de son bien-être personnel. C'est avant tout pouvoir tenir les rôles sociaux associés à son âge, indépendamment de son état de santé. En d'autres termes, c'est être dépositaire de ses valeurs, coutumes ancestrales et pouvoir jouer son rôle de chef au sein de sa famille.

Cette réalité a conduit les pays industrialisés à instituer un cadre de vie favorable au bon vieillissement de leur population : sécurité sociale, formation des spécialistes (gériatres, gérontologues) dans l'accompagnement et la prise en charge des personnes âgées. Si bien que dans les pays comme le Japon, les vieillards âgés restent longtemps actifs et en bonne santé.

En Côte d'Ivoire, la question de la mise en œuvre des stratégies spécifiques et efficaces, à même de répondre aux problèmes des retraités âgés et les plans d'actions spécifiques aux personnes du troisième âge, sont encore à l'état embryonnaire. Ce qui induit que les vieilles personnes à la retraite ne bénéficient pas d'une prise en charge adéquate pour faire face à leur état de santé. Or une fois à la retraite, force est de constater que l'itinéraire social qui conduit à la vieillesse est quelques fois parsemée de difficultés. Ces difficultés se résument par la perte des liens de solidarité, la pension dérisoire, la soudure alimentaire, l'absence de logement propre, les maladies chroniques, etc. Dans un tel contexte, comment les retraités ivoiriens et particulièrement ceux affiliés à la CNPS d'Adjamé construisent-ils leur vieillissement en vue de rester actifs et lever le défi que cela constitue ?

En d'autres termes quelles sont les ressources et stratégies individuelles et collectives qu'ils utilisent pour se reconstruire socialement et garder leur autonomie ? Autrement dit, quelles sont les ressources dont ils disposent pour la réussite de leur retraite ?

C'est donc autour de ce questionnement que s'articulera le présent travail de recherche.

## **Méthodologique**

La méthode d'enquête utilisée pour recueillir les données auprès de la population est la méthode qualitative. Elle s'est traduite par des entretiens individuels et une observation participante. Elle a concerné 39 retraités âgés de plus de 60 ans affiliés à l'Agence de CNPS d'Adjamé et un responsable de la section retraite de ladite agence. Cette étude repose sur la théorie du constructivisme structuraliste (Pierre Bourdieu, 1980) qui renvoie au processus de dépassement d'opposition entre l'objectivisme (qui ne s'intéresse qu'à la structure sociale) et le subjectivisme (qui privilégie le discours des individus). Dans cette perspective constructiviste, les réalités vécues par les retraités sont appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes.

Une telle démarche a permis de cerner les logiques des acteurs sociaux, les conditions de vie des retraités à partir de leurs activités post-carrière. Cela revient dans le cadre de cette étude, à appréhender les stratégies individuelles et collectives liées à la retraite et au vieillissement actif, à analyser la qualité des rapports des retraités entre eux puis avec, l'administration. Cette méthode a permis, entre autres, de montrer que l'effritement progressif de la solidarité des familles et le système de prise en charge des travailleurs retraités ont une incidence déterminante sur la qualité de leur vieillissement. Pour le dépouillement des données, nous avons utilisé le logiciel Eurêka et l'analyse du contenu par thème. Avec ces précautions méthodologiques ainsi décrites, les résultats ci-après ont été obtenus.

### **1. Résultats**

#### **1.1. Idéologie de solidarité**

Les données de l'étude ont révélé que la CNPS entretient une idéologie qui est véhiculée par des éléments de socialisation aux retraités affiliés, et dispose, pour le contrôle et la protection de cette idéologie, de mécanismes de coercition. Ainsi, tout retraité de la CNPS doit se conformer au respect des dispositions institutionnelles afin de bénéficier de l'appui et des engagements qui le lient à celle-ci. Au niveau institutionnel, l'affiliation et les cotisations sociales, quant aux engagements de la CNPS, ce sont entre autres les prestations, la pension de retraite et le fonctionnement de la structure. Le respect de ces

dispositions par le travailleur, crée un lien d'appartenance et de reconnaissance du statut de retraité. La CNPS octroie au travailleur une pension de retraite proportionnelle au salaire soumis à cotisation. Cependant cette pension soit jugée dérisoire au regard de leurs charges sociales (certains retraités ont en charge au moins deux à quatre enfants mineurs, c'est-à-dire des enfants qui sont socialement dépendants), les enquêtés se donnent d'autres moyens pour vivre dignement leur retraite car ils perçoivent la retraite comme un acte positif, en ce sens qu'elle est l'aboutissement heureux d'une vie remplie et le mérite, la récompense du service rendu à l'employeur. C'est aussi le commencement d'une nouvelle étape de la vie qui constitue pour le retraité une expérience inédite. Un enquêté nous fait remarquer que :

*« La retraite est agréable. Elle te permet de suivre de très près tes affaires personnelles. Tu n'as pas un patron pour te stresser ; tu es toi-même ton patron. Il n'y a rien de tel. Vous voyez ! C'est normal qu'après un temps de travail, vous vous reposiez pour laisser la place à vos petits frères. Cela vous permet de vous reconstruire socialement en mettant à profit vos expériences au service de votre communauté. Ce n'est pas une cassure avec la vie active comme on nous fait croire souvent autour d'un petit cocktail de départ de l'entreprise ».*

L'idéologie qui se dégage de ce discours, c'est que la retraite est un temps de liberté dont il faut profiter pour se reconstituer un rôle social. C'est ce qui ressort également des propos de (K, A) un ancien employé de la Société COLAS :

*« J'ai profité de ma retraite en créant ma société de prestation de services, pour rester actif sur le plan intellectuel et physique. La retraite est une grâce, c'est le prélude de la vie abondante et de longévité si elle est bien préparée. Tu vois ! On assiste à l'émergence d'un âge intermédiaire entre la vie active et la véritable retraite qui elle, survient après que l'on a soufflé 70 bougies. C'est pour cela, que le terme retraité ne doit pas désigner une personne qui n'est plus sur le marché du travail et qui reçoit une pension, mais une personne qui fait ses premiers pas sur le chemin de la sagesse et de la longévité ».*

Si certains enquêtés ont une perception positive de la retraite, il n'en demeure pas moins que d'autres voient en elle une politique mise en place par l'employeur pour recruter de jeunes diplômés. Pour ce groupe de retraités, c'est une mesure discriminatoire basée sur l'âge, les nouvelles technologies de l'information et la productivité : *« Dès que vos rendements baissent, ce qui n'arrange pas votre employeur, il demande au chef du personnel de vous renvoyer de façon subtile en vous mettant à la retraite ou en introduisant une nouvelle technologie (ordinateur), tout ça pour trouver les arguments pour vous mettre à la touche ».*

Ce point de vue est partagé par (Y.N) machiniste de la Société de Transport Abidjanais (SOTRA). Ce dernier a une perception négative de la retraite qu'il l'exprime en termes de rejet et la qualifie de mouvoir : « *Quand la masse salariale devient pesante pour l'entreprise en raison de votre ancienneté professionnelle, au lieu de vous licencier légalement, on vous met dans une sorte de "dépôt" où l'on vous verse chaque mois le tiers de votre salaire. La retraite mon fils ! C'est l'agonie du travailleur* ».

## **1.2. Perception du vieillissement réussi**

Le concept de vieillissement réussi ou actif, conduit à des stratégies préventives diversifiées prenant en compte la personne dans toutes ses dimensions, déterminant une approche médicale, sociale, psychologique mais aussi éthique et philosophique, qui reposent sur la modification de facteurs d'environnement et le respect des règles sanitaires. Il passe par la promotion de la santé tout au long de la vie par le développement des capacités d'adaptation de l'individu face aux différents stress de la vie. Nous avons cherché ici à savoir comment les retraités s'y prennent dans le sens de l'allongement de la durée de vie ou de la longévité.

Qu'est-ce que vieillir activement ? Quel sens donne-t-on à la période de vie qui va de la date de la retraite au dernier âge ? A ces préoccupations, il ressort des propos des enquêtés que vieillir activement sous-entend être plus mobile, mener une vie en meilleure santé, s'occuper de ses enfants, arrières petits-enfants et surtout assurer dans le respect de ses valeurs culturelles les rôles qui sont les siens au sein de la communauté. Les répondants dans leur ensemble, affirment que la notion du vieillissement actif et en bonne santé va au-delà des frontières biologiques et intègre la dimension culturelle de l'individu. Un retraité de la SOTRA S. D soutient ses propos en ces termes :

« Réussir son vieillissement, c'est être épanoui sur le plan physique, moral, social et culturel. C'est-à-dire être capable de participer à la vie de sa communauté, tout en bénéficiant du respect de son entourage. En un mot, repousser au plus loin les logiques d'assistance, en restant acteur de sa vie sociale le plus longtemps possible ».

Par contre certains retraités pensent que le concept de vieillissement est relatif et ils n'acceptent pas d'être appelés « vieux ». Les propos de D.K illustrent clairement cette assertion :

*« La notion de vieillissement est d'abord une notion relative, basée sur l'expérience de la vie de chacun de nous. Cela dépend des conditions d'existence ou de la culture de l'individu. Ce n'est donc pas une question d'âge. Il en est de même du concept de réussite qui découle de l'entendement de chacun selon qu'il se sent ou non à l'aise dans sa retraite. Moi avec*

*mes 68 ans je ne me sens pas concerné par cette catégorisation, je me sens plutôt jeune. C'est la raison pour laquelle je refuse qu'on m'appelle "le vieux" ».*

Cela est partagé par une répondante de 65 ans. Selon celle dernière, le vieillissement réussi ou pas, ne peut être assimilé ni au bien matériel, ni à la ménopause mais plutôt à l'estime de soi, à l'épanouissement personnel et aux formes de solidarités familiales et sociales. Pour cette dame, on n'est vieille qu'à partir du moment où on se croit vieille :

*« Pour ma part, affirme-t-elle, je me sens toujours jeune et quand je suis dans mon jardin, je suis dans mon paradis. La personne âgée devient âgée quand elle y croit. Un homme n'est vieux que, quand les regrets ont pris la place des projets ; ce qui n'est pas mon cas ».*

Autrement dit la notion de vieillissement jugée à tort ou à raison comme un phénomène démographique est perçue par les enquêtés comme un problème social. C'est-à-dire que ce fait, qui existait sans que l'on s'en préoccupe socialement est devenu de devenir un enjeu de société. Ainsi, et de manière schématique, le vieillissement aujourd'hui serait-il défini en corrélation avec les politiques publiques c'est-à-dire le financement des personnes âgées et les régimes de retraite. En effet, le vieillissement tient compte de l'aspect biologique, sans négliger l'aspect éminemment important qui est social. On vieillit donc plus ou moins bien, plus ou moins rapidement selon son poste de travail dans l'entreprise et /ou selon ses conditions de vie à la retraite. En d'autres termes, pour nos enquêtés, la notion du vieillissement ne peut être le fait d'un phénomène exclusivement biologique. Pour eux, les conditions sociales du travailleur déterminent le rythme du vieillissement.

Les ouvriers vivent globalement moins vieux et en bonne santé que les cadres. En effet, c'est dans les conditions de travail pénibles (cadence rapide, travail physique intense, organisation rigide, contrôle strict, absence d'autonomie, etc.), au plan physique comme psychologique, que les effets du vieillissement sont plus intenses et rapides. C'est ainsi qu'en un lieu donné, à une époque donnée, on peut être considéré comme âgé à 47 ans, alors qu'ailleurs l'on ne le serait qu'à 60 ans. En d'autres termes, on vieillit comme on a vécu.

Que faire alors pour qu'une personne retraitée puisse vivre longtemps pendant sa retraite, ou bien, quelles précautions doit-elle prendre pour réussir son vieillissement ? Le vieillissement réussi s'inscrit dans des soins multidimensionnels, incluant l'évitement des maladies ou vulnérabilités, le maintien d'une bonne condition physique, d'un fonctionnement cognitif satisfaisant et l'engagement soutenu dans les activités sociales.

Comme le mentionne un instituteur à la retraite depuis dix-sept ans et résidant à Williams-ville pour qui le vieillissement apparaît comme les moyens de vivre en harmonie avec soi-même et son entourage, de faire de la vie une sorte de long fleuve tranquille, où les composantes sont en harmonie les unes avec les autres. C'est dans cette optique qu'il conçoit la notion du vieillissement réussi :

*« Réussir son vieillissement, suppose qu'on soit bien dans sa peau et dans sa tête, autonome dans son environnement, et en bonne santé. C'est-à-dire ne pas connaître de maladies chroniques invalidantes (la maladie d'Alzheimer par exemple) et avoir la capacité de subvenir à ses besoins existentiels et de loisirs ».*

L'autonomie, l'estime de soi, la possibilité de mener une vie active et satisfaisante (autonomie), la présence d'un réseau social significatif (relations positives avec les autres), la possibilité d'exercer un contrôle sur sa vie (maîtrise de l'environnement) sont autant de conditions nécessaires à un bon et heureux vieillissement selon l'avis de nos enquêtés.

Au regard de ce qui précède, l'on peut avancer que la notion du vieillissement réussi est complexe. Le « bien vieillir » n'est pas donné à tous. De plus, la signification est différente pour chaque individu à un moment donné de sa vie. Les avis des retraités font intervenir plusieurs paramètres.

En effet, s'il n'existe pas de thérapeutique miracle du vieillissement, il importe cependant de développer des actions de prévention prenant en compte le comportement individuel face aux facteurs de déséquilibres psychologiques (stress) ; de participer à la vie de sa famille, de sa société ; d'être fier de ses réalisations qui correspondent à ses choix et désirs ; et d'établir des relations de qualité avec autrui. C'est aussi faire face aux réalités les plus fondamentales de son existence. Relever les défis de la vie auxquels nous n'avons pas forcément consenti.

Si nous relevons ces défis, la vieillesse cesse d'être une détérioration qui déprime. Elle devient une nouvelle occasion de croissance, une démarche pour s'épanouir davantage. Tout comme pour les jeunes, le fait de vieillir devient alors une façon d'élargir le champ des possibilités et des capacités humaines. Ce que nous gagnons alors, c'est la possibilité de vivre une vieillesse pleine. Et c'est à une nouvelle tâche de vie que l'on peut alors consacrer toutes ses énergies : compléter une vie dont on peut sortir vraiment satisfait, une vie qui aura valu la peine d'être vécue. Et l'avantage de la vieillesse, c'est que le peu de temps dont on dispose, donne la liberté de ne s'occuper que des choses qui ont le plus d'importance à nos yeux.



### 1.3. Environnement social et construction du vieillissement actif

Le bien-être physique et psychologique d'une personne repose sur la satisfaction et l'équilibre de ses besoins fondamentaux : survie, sécurité, amour, appartenance, estime et accomplissement) (A. Maslow, 2004). Une personne qui ne parvient pas à satisfaire ses besoins pourra difficilement « maintenir en vie » son estime personnelle. Le stress et les sentiments négatifs qui en résultent risquent alors de menacer sa santé. Satisfaire chacun de ces besoins est relativement facile ou accessible durant la vie active, mais une fois à la retraite, tous les étages de la pyramide risquent d'être affaiblis : la baisse de vitalité et les problèmes de santé, l'insécurité financière pour certains, les déménagements, les séparations et les deuils, la disqualification sociale et la perte du statut liés à l'emploi et, bien d'autres changements encore, qui accompagnent la retraite et le vieillissement, entraînent des effets dévastateurs sur l'équilibre personnel. Pour s'assurer une retraite « heureuse » et « une bonne santé », il est donc impératif de mettre en place des dispositifs pour combler et satisfaire chacun de ces besoins.

C'est là l'enjeu de notre réflexion : la recherche de l'équilibre entre conditions de qualité de vie des retraités et construction du vieillissement actif.

La qualité de vie des retraités est l'ensemble des éléments qui composent leur vie et influencent leur quotidien. Elle concerne essentiellement le choix de mode de vie et la conscience de soi face à la prévention des maladies évitables. Ceci passe incontestablement par le cadre de vie des retraités, la manière dont ils s'acceptent et la gestion de leur quotidien. A ces propos, les discours de nos enquêtés sont divers et évoquent un cri de regret à l'endroit du gouvernement et de leur employeur. En effet, à la question de savoir s'ils sont couverts par une police d'assurance ou par un système de prise en charge sanitaire ou encore comment ils sont logés, un retraité répond, sans détour :

*« En dehors des retraités du public qui bénéficie de la MUGEF-CI pendant la retraite, ce n'est pas le cas pour les retraités du privé. Aucun retraité n'est couvert par une compagnie d'assurance. Les assureurs trouvent que, nous assurer serait une charge supplémentaire du fait de la précarité de notre état de santé. Par conséquent, en cas de maladie, chacun est livré à lui-même ou reste à la charge de ses proches ».*

A ce sujet, le témoignage de monsieur T.A corrobore cette situation :

*« C'est mon cas, je ne suis pas assuré or, je souffre de diabète et de l'hypertension artérielle depuis 2001, année de mon départ à la retraite. Ma pension seule ne suffit pas. Grâce à mes locataires, j'arrive à vivre. Si non, ce n'est pas facile. Il faut respecter le régime alimentaire*

*qui est aussi important que les médicaments selon les conseils du docteur. Avant, j'arrivais à suivre ce conseil mais, avec la crise, je n'y arrive plus. Je me déplace difficilement. Même faire le sport est devenu chose impossible. J'ai l'impression que je suis laissé pour compte. Le gouvernement n'a aucune politique véritable de prise en charge des retraités de la CNPS*  
» conclure-t-il.

Parfois, les enquêtés expriment leur amertume à travers des messages forts à l'endroit de leur employeur et conseillent surtout aux générations futures de commencer à préparer leur retraite dès le premier jour de leur entrée en fonction et d'investir pour leur progéniture.

Outre cet état de santé problématique des retraités, nous avons investigué sur leurs conditions d'habitation et habitudes alimentaires. Il en ressort que celles-ci sont influencées par la faiblesse des revenus. L'avalanche des facteurs environnementaux, individuels et sociaux y est également pour quelque chose. 73% parmi eux, après leur retraite habitent les quartiers précaires dans des habitations illégales, construites à l'horizontale et consommatrices d'espace. Il s'agit de véritables taudis appelés " SICOBOIS " où les espaces verts aménagés font cruellement défaut. Or, un espace aéré fait parfois plus de bien aux retraités que les antalgiques prescrits par un médecin. A défaut des espaces verts, les lieux de détente des retraités habitant ces quartiers précaires, sont devenus des bars et des maquis.

Le logement étant un élément de catégorisation sociale, les retraités (30%) qui en possèdent, vivent dans une certaine aisance et l'entourage leur accorde de la considération. Ce qui influe sur leur bien-être et leur qualité de vie. Par contre, ceux qui ne disposent pas de maison affirment n'être pas fiers de leur carrière, pour n'en avoir pas tiré grand profit.

Face à une telle assertion, il convient de rappeler que parmi les biens déclarés par les enquêtés, la maison, bien qu'elle soit l'expression du confort matériel, est de loin le symbole qui atteste le mieux de l'assise sociale de l'homme africain, et lui confère par conséquent le statut de responsable de famille. C'est également un indicateur de développement au sens d'équilibre à la fois matériel et psychologique. Idée que les enquêtés semblent d'ailleurs tous partager : « *Dans la vie, si tu ne disposes pas d'un toit à ta vieillesse, tu n'es pas considéré dans ton milieu, malgré ton âge. Et si tu meures sans logement, tu n'as pas laissé de trace* » concluent-ils.

Ainsi, la résidence est un déterminant qui conditionne la qualité de vie génotype.

Concernant leur alimentation, nos enquêtés affirment sans détours manger en tenant compte de leur moyen financier et culture :

*« Mon alimentation, ma fille aînée et son mari me soutiennent quand ils le peuvent, parce que la vie est dure pour tout le monde. Avec une pension mensuelle de 70 000 f CFA, je mange avec ma famille ce que nous avons l'habitude de trouver (Kaba-tô, riz, maïs, etc.). Mes difficultés financières me contraignent à faire des choix alimentaires » affirme, Y. S ancien docker âgé de 68 ans.*

Nul n'ignore que l'âge apporte son lot de changements et de défis. Les personnes âgées ont besoin d'une alimentation moins sucrée, saine et équilibrée à base de fruits et légumes et pauvre en cholestérol. Une mauvaise alimentation fait le lit des maladies chroniques (le diabète, les cardiopathies et les cancers). En effet, les conditions du départ à la retraite et les conditions d'habitation, l'extrême vulnérabilité des personnes âgées, conjuguée au manque de services d'aide aux séniors dépendants et à la très faible couverture sociale, occasionnent de nombreux décès dans la population des retraités. « Chaque jour, soulignent-ils, on enregistre dans nos rangs des cas de maladie ou de décès. C'est comme si la mort était couchée à notre porte et personne ne songe à notre situation ».

Ces paroles laissent supposer que les conditions de vie des retraités influent défavorablement leur longévité en Côte d'Ivoire.

Au regard de ce qui précède, nous nous sommes intéressés, à la croyance religieuse et au groupe ethnique des retraités, sachant que les personnes ayant un engagement religieux, puisent dans leurs convictions un certain optimisme, une vision positive de la vie. Et par conséquent, il leur est plus facile de trouver un sens à leur existence voire aux difficultés et souffrances qui jalonnent leur parcours. Au sujet de la religion, ils affirment tous sans réserve, être des croyants pratiquants : « chacun de nous pratique une religion parce qu'une fois à la retraite, il vaut mieux prendre du temps pour son Dieu et le prier pour qu'il ait pitié de toi, t'accorder la santé et une longue vie ».

Pour ces retraités de la CNPS d'Adjamé, la foi en Dieu constitue un soutien et un équilibre psychologique qui concourent à la longévité.

A ce sujet d'autres pensent qu'ils sont plus enclins à respecter leur corps en adoptant des comportements favorables à la longévité sur la base de ce que, leur corps serait le « temple du Divin ». Cela va sans dire que la religion occupe une place prépondérante dans leur vie quotidienne. Selon les enquêtés, la religion exerce une forme de contrôle social en proposant à ses pratiquants des normes, une éthique ; en d'autres termes, elle définit un code de conduite prônant ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Alors, les individus affiliés à une institution religieuse donnée, internalisent ces normes, qui deviennent alors des repères existentiels solides et importants.

Cependant, la construction identitaire du retraité est tributaire du milieu familial et de la qualité des interactions sociales. Le bien-être du retraité âgé est étroitement lié à la qualité de ses rapports avec la famille, les amis et le réseau de soutien social. L'étude révèle qu'environ 22% des répondants contribuent énormément au développement de leur société, l'étaient les propos de **G.P** :

*« Je considère avoir fait ma part du travail des blancs. Aujourd'hui, pour maintenir les liens avec ma société, je mets à profit mes expériences en participant à la vie associative de la cité. Par exemple ici, à Dallas, je me suis investi personnellement à organiser les jeunes pour maintenir l'esprit des fêtes de génération et sauvegarder la tradition Ebrié face à la modernité. Je suis également conseiller de la coopérative des jeunes du quartier. En dehors de ça, moi-même, je fais du commerce et je participe aux réunions politiques de mon parti. Comme vous le voyez, la retraite n'est pas du tout repos pour moi. Je suis en harmonie avec tout le monde ».*

Pour plus de la moitié (58%) des enquêtés qui ne peuvent participer à des activités publiques et qui ont des enfants ou des petits-enfants, ils trouvent là des raisons de s'occuper, comme c'est le cas d'une retraitée qui précise :

*« Tous nos enfants sont devenus grands. Depuis que mon mari et moi nous sommes à la retraite, nous avons pris chez nous nos petits fils au nombre de trois. Parce que c'est l'occasion pour nous de rattraper un rôle que nous n'avons pas vraiment assumé pendant les années d'activité. Être en contact avec ses petits-enfants, les voir grandir est très réjouissant pour nous. Cela nous aide à voir la vie du bon côté. Nos enfants aussi s'occupent bien de nous, contrairement à certains de nos camarades retraités, qui sont abandonnés à eux-mêmes ».*

Cependant, 19% des retraités interrogés affirment avec regret les conditions difficiles de cohabitation avec la famille et le manque de reconnaissance de certains proches qui pensent que vous n'avez rien fait pour eux pendant que vous étiez en activité malgré les soins et charges apportés à leurs enfants et autres. C'est ce qui ressort du narratif de **R. H** :

*« Comment peut-on avoir une bonne relation avec ses parents et jouir de sa retraite quand on est endetté ? Quand ceux que vous aviez aidés hier, ignorent votre existence aujourd'hui parce que vous n'avez plus de moyen. J'ai créé une plantation de cacaoyer de plus de 14 hectares chez nous. Mon demi-frère à qui j'envoyais régulièrement l'argent pour s'en occuper, confisque cette plantation sous prétexte qu'un "coq ne cherche pas le criquet pour un autre". C'est-à-dire qu'un garçon ne peut pas s'occuper d'une plantation et la laisser à*

*un autre. Si tu veux, coûte que coûte récupérer ta plantation par des moyens légaux, ils vont te lancer en sorcellerie des missiles pour te tuer ».*

A l'analyse des propos relatifs aux rapports des retraités avec leur milieu social, il ressort que, l'ouverture de la famille sur la nucléarisation soit une réalité que nous impose la modernité. Cependant, il n'en demeure pas moins que la personne âgée garde son statut qui prône sagesse, droiture et savoir-faire dans son environnement malgré certains dérapages qui empêchent certains retraités de construire et vieillir en toute sérénité sociale. En effet, celui qui se retire de la vie professionnelle, ne devient pas pour autant « inactif ». Il garde son utilité sociale, il acquiert plus de temps pour réaliser ses projets et peut-être aussi pour s'ouvrir aux autres, pour agir dans la cité. La retraite tout comme la vieillesse au XXI<sup>e</sup> siècle n'est donc plus le temps du retrait. Elles s'inscrivent dans une dynamique de l'existence et ouvrent de nouvelles possibilités au senior. Le lien que les personnes âgées à la retraite établissent avec leur famille, enfants et petits-enfants, leur redonne de la vitalité ; les retraités ressentent toute l'énergie qui se dégage des jeunes enfants comme une transfusion de vie, dont on a besoin quand on vieillit. Ainsi, certaines personnes âgées continuent-elles d'occuper une place primordiale dans le milieu social tandis que d'autres sont dans le dénuement et le regret.

Des investigations concernant leurs attitudes et comportements face à la construction de leur vieillissement, il ressort qu'ils ont connaissance de certains facteurs qui favorisent le vieillissement réussi (la bonne qualité des rapports sociaux, le pouvoir d'achat, la bonne alimentation, la pratique des activités physiques le fait de rester actif), mais leur extrême pauvreté ne leur permet pas de mettre à profit ces connaissances. Si bien que, le mode de vie, la pratique régulière des activités physiques et la prévention en gérontologie en termes de santé publique les préoccupent peu par rapport à la recherche d'aide financière ou d'un nouvel emploi pour leur subsistance et leurs soins de santé. L'adoption d'attitudes et de comportements qui devraient contribuer à la construction d'un vieillissement réussi chez ces retraités, est peu préoccupante. Face à cela, il s'avère nécessaire de faire des propositions pour l'instauration d'une politique de prise en charge des retraités en Côte d'Ivoire.

#### **1.4. De la nécessité d'une relecture de la situation des personnes âgées en Côte d'Ivoire**

Notre enquête a relevé que le statut social des personnes âgées a subi des changements en Côte d'Ivoire. Avant l'arrivée des colons, ce statut social était défini et conforme à la vision de la communauté. Les personnes âgées ayant l'avantage de

l'antériorité et des expériences de vie, étaient l'icône de grandes familles et possédaient des richesses matérielles et sociales (champs, troupeaux, etc.) et des connaissances "scientifiques" dans le domaine social, notamment pharmaceutiques. Elles étaient respectées, considérées et jouaient d'importants rôles au plan coutumier et religieux. Dans les sociétés dites traditionnelles, l'adage selon lequel « un vieillard assis voit mieux qu'un jeune debout » avait tout son sens éducatif.

Cette réalité connaît, en revanche, un changement selon les enquêtés :

*« Le contact des cultures s'est fait de façon brutale et aliénante. La culture traditionnelle n'étant plus considérée, la société se déstructure avec l'introduction de nouvelles règles par le modernisme et le règne de l'individualisme. La solidarité n'est plus mécanique, la personne âgée n'est plus celle qui a le plus d'expérience. Son statut a évolué dans le mauvais sens. A l'époque actuelle, coexistent les cultures traditionnelle et occidentale. L'individu sélectionne ce qui semble l'arranger dans les deux cultures » Q. J.*

Ceci se révèle d'autant plus vrai que nous vivons le règne de l'individualisme où l'accompagnement des personnes âgées est devenu une préoccupation. La solidarité se restreint à la famille nucléaire. Dans les sociétés traditionnelles, l'on faisait référence aux personnes âgées. Cependant, la réalité contemporaine fait une autre lecture de cette situation de consultation de ces personnes dont le statut sanitaire reste dominé par les maladies cardio-vasculaires, articulaires, le diabète et le plus souvent par l'affaiblissement de leur pouvoir décisionnaire. Cette donne peut connaître une révolution par la mise en place d'une politique d'accompagnement en faveur des personnes retraitées. La quasi-totalité des enquêtés l'ont exprimé en ces termes :

*« Nous n'avons pas un système de prise en charge. Chacun se débrouille comme il le peut, soit avec sa pension de retraite, soit avec l'aide de sa famille. L'Etat doit penser à nous ».*

Il ressort de ce verbatim que malgré la modernité, la prise en charge des vieux travailleurs ne connaît pas réellement de régime de pension ou de sécurité sociale dans le contexte culturel et symbolique des personnes âgées en Côte d'Ivoire. Cette prise en charge est limitée à la prescription de médicaments au retraité, sans tenir compte de son âge ni de sa spécificité. Nous avons tendance à tout médicaliser alors que les problèmes sont autres. Affirme le chef de la section retraite de la CNPS ; celui-ci de corroborer ses propos : *« L'ordonnance des personnes du troisième âge, c'est tout sauf des médicaments. Ce sont plutôt des conseils dans le sens d'un bon maintien et d'une performance des grandes facultés humaines ».* Pour cette raison, il déplore l'absence des spécialistes dans le système sanitaire ivoirien. Il explique que nous devons, dans une perspective strictement africaine, analyser notre

propre capacité de fonctionnement et de prise en charge de nos aînés. Il continue pour dire que nous n'avons certes pas de ressources à distribuer, nous devons néanmoins instaurer des structures qui, s'appuyant sur ce que nous possédons, favorisent l'accompagnement des personnes âgées dans les collectivités.

Ce faisant, il est temps pour les dirigeants de se pencher sur la question du vieillissement et de la vieillesse et de préparer l'avenir. Les aînés retraités ne doivent plus être uniquement perçus comme des personnes à charge, mais au contraire, comme des partenaires au développement. Il faut toutefois trouver le moyen de leur rendre leur dignité. En d'autres termes, leur donner à la retraite ce qu'ils méritent. Car on juge un pays à la manière dont il traite ses aînés.

## **2. Discussion**

La Construction sociale du vieillissement actif des retraités affiliés à l'Agence de Prévoyance Sociale d'Adjamé n'est pas selon l'analyse des données recueillies auprès des retraités toujours coruscante. Elle se heurte à des difficultés dont les plus marquantes sont entre autres l'inexistence des structures spécialisées dans l'accompagnement des personnes âgées et l'absence de gériatres et de gérontologues. Ce qui est de prime à bord, considéré comme une exclusion du travailleur « vieillissant ». Ce dernier, face à la mutation de l'économie et l'effritement progressif de la solidarité familiale, voit le respect qui lui était dû s'effacer devant les enjeux et le jeu de la réalité sociale. Ceci entraîne des conséquences sur leur état de santé et les amène à développer d'autres mécanismes d'appartenance sociale pour rester actifs et indépendants.

### **2.1. Idéologie de solidarité**

L'analyse des données montrent que l'idéologie véhiculée par la CNPS a un rôle coercitif sur les retraités. Ainsi, chaque pensionnaire pour bénéficier des prestations de l'institution se conforme aux dispositions de celle-ci. Cependant, le montant de l'allocation de solidarité ne peut être inférieure à 50 % du SMIG soit 30 000 F CFA. Les travailleurs au regard de leur charge sociale, jugent dérisoire cette pension de retraite. Malgré cela, les enquêtés se donnent d'autres moyens pour vivre dignement leur retraite. Ils perçoivent la retraite comme un acte positif, en ce sens qu'elle est l'aboutissement heureux d'une vie remplie, le mérite, la récompense du service rendu à l'employeur. C'est aussi le commencement d'une nouvelle étape de la vie qui constitue pour le retraité une expérience inédite. L'idéologie qui se dégage de ce discours, c'est que la retraite est un temps de liberté dont il faut profiter pour se reconstituer un rôle social. Ce point de vue est partagé par Dedy Séri (2007), dans son discours relatif « à la perception de soi » des

retraités. Selon lui, 88,6% des retraités ivoiriens estiment se sentir utiles en dépit du déclin de leur statut social. Cela démontre que les personnes âgées ont pris conscience qu'en continuant à jouer un rôle productif au sein de la société, elles bénéficient du respect, de la considération et l'estime des siens.

Par contre, les résultats de l'enquête menée en 1985 par Guillaume Kouassi trouvent que les retraités sont marginalisés au sein des sociétés, du fait de la décadence des valeurs communautaires et de la perte de leur statut social. La désocialisation du retraité est aussi décrite dans la société française par Vincent Caradec (2004). En effet, dans son approche du vieillissement, l'auteur montre que la marginalisation des vieux en France touche pratiquement les retraités du secteur privé, qui une fois à la retraite se retrouvent dans des conditions de vie difficiles. Ce phénomène de marginalisation des retraités relevé par ces auteurs, se rencontre dans notre étude. En effet, 31% de nos enquêtés jugent la retraite comme une politique de marginalisation mise en place par l'employeur pour recruter les jeunes diplômés. Pour ce groupe de retraités, la retraite est une mesure discriminatoire basée sur l'âge et la productivité qui les met à l'écart.

### **2.1. Signification du vieillissement réussi selon les retraités**

Le sens donné par les personnes interrogées sur la notion de vieillissement réussi, est au-delà des aspects organiques du retraité. Les données recueillies dans notre étude mettent en évidence que le concept intègre la satisfaction que le sénior a, à l'égard des liens affectifs entretenus avec son entourage et par rapport à son implication sociale. Ainsi, répondent-ils à l'unanimité que le vieillissement actif et bonne santé dépassent les frontières biologiques et intègre la dimension culture de l'individu.

Ces résultats corroborent les propos de Claude Jeandel (2004) qui affirme que le vieillissement réussi ne peut être défini en se limitant seulement à l'absence de pathologies. Il convient selon lui, de l'intégrer dans un contexte plus vaste de qualité de vie, impliquant la perception que l'individu a de sa santé mais aussi sa satisfaction à l'égard des liens affectifs entretenus avec son entourage et par rapport à son rôle social. Son discours est soutenu par les travaux de Paule Le Deun, et Armelle Gentric (2007). Ainsi, toute action de prévention visant à maintenir un niveau suffisant de capacités fonctionnelles doit s'intégrer dans le cadre du développement de relations familiales ou amicales et viser à redonner un rôle social à la personne âgée.

### **2.3. Environnement social des retraités et construction du vieillissement actif**

Les changements en termes de problème de santé, de perte de l'emploi, de disqualification sociale qui accompagnent la retraite et le vieillissement, entraînent des



effets dévastateurs sur l'équilibre des personnes âgées retraitées. Pour s'assurer une retraite "heureuse" et "une bonne santé", les discours de nos enquêtés sont divers. Aucun n'est couvert par une police d'assurance ou par un système de prise en charge sanitaire. Leurs conditions d'habitation et habitudes alimentaires sont influencées par la faiblesse des revenus. Les facteurs environnementaux, individuels et sociaux y sont également pour quelque chose. 73% des retraités habitent dans des habitations précaires contre 30% qui vivent dans une certaine aisance dans leur propre appartement. Ces résultats sont opposés à ceux de l'enquête Patrimoine de l'INSEE réalisée en France en 2010. Cette enquête révèle que 73 % des ménages dont la personne de référence est retraitée sont propriétaires de leur résidence principale. En outre, 22,1 % des ménages de retraités possèdent un autre logement (résidence secondaire).

Au total, la proportion de propriétaires d'au moins un logement atteint 75,6 % parmi les ménages de retraités. Par ailleurs, les normes religieuses sont des repères existentiels solides et importants pour plus de la majorité nos enquêtés. Ils déclarent que la foi en Dieu constitue un soutien et un équilibre psychologique qui leur concourent la longévité.

Une étude sur la place de la spiritualité dans les soins infirmiers réalisée par Sandra Gaillard Desmedt et Maya Shaha en 2013, a mis en évidence l'existence d'une relation tangible entre la spiritualité et le bien-être des patients ayant une foi en Dieu. Ce résultat est proche de celui de Mulago Gwa Cikala M (1980) qui indique que la religion est comprise comme quête de l'ordre cosmique, social et moral, comme quête de l'énergie primordiale, quête de la communion fortifiante qui « Permet aux personnes de maîtriser leur angoisse ». Ces faits confirmés, par notre travail montrent que l'appartenance religieuse a un effet sur la longévité des retraités.

#### **2.4. Relation des retraités avec leur milieu social**

La participation de personnes âgées à la vie sociale, est interprétée en termes d'utilité sociale. Cependant, de nombreux retraités considèrent qu'ils ne peuvent plus être « utiles » à la société, ceci notamment du point de vue de la diminution de leurs capacités physiques liée au vieillissement. Ceux-ci, renoncent à leur investissement au sein de leur milieu. A contrario, 22% des répondants contribuent énormément au développement de leur société. La retraite pour ce groupe constitue un moment pendant lequel l'individu doit continuer à participer à la vie sociale et à des réseaux de sociabilité dans son environnement social. Delphine Desmulier et *al.* (2003), s'exprimant dans le même sens, indique que le rapport que les personnes retraitées entretiennent avec l'univers professionnel et affectif d'avant leur retraite détermine la manière dont elles vivent cette période, au sein d'un espace donné.

La retraite apparaît donc comme un temps de prolongation de l'identité professionnelle et sociale sur un autre mode que celui du travail et non comme un temps inclassable après la formation et l'activité. Mais, il semble selon Catherine Gucher et Denis Laforgue, (2009), qu'il existe bien des lignes de fracture importantes au sein de la population retraitée, dans la façon de percevoir la retraite. Ces différences dans la conception de la vie à la retraite reposent au fond essentiellement sur la manière de se percevoir en relation avec les autres et plus encore, avec « le tout social ». Majoritairement, les retraités enquêtés dans leur étude, envisagent la retraite comme « un temps pour se consacrer à sa famille et ses amis » (59,1 %) et « un temps pour profiter des loisirs » (47,2 %). L'idée de la retraite comme « temps de repos bien mérité » (28,3 %) et comme « temps pour s'engager dans la vie sociale » (24,7 %) occupe une place secondaire, mais non négligeable, dans les propos des répondants. Ces éléments dans l'analyse de ces auteurs, permettent de mettre en évidence l'importance de la sphère privée (famille) comme terrain d'exercice de la retraite. Secondairement, ils révèlent la priorité accordée au proche et confirment ainsi l'importance soulignée par d'autres travaux des proximités spatiales et affectives dans les sociabilités et solidarités des retraités. Au demeurant, si la sphère privée est le lieu essentiel d'ancrage des retraités, celle à partir de laquelle se définissent leurs priorités, leurs attentes, leurs prises de position, elle implique également un principe de différenciation, d'individuation et de singularisation très fort. Cependant, 19% des retraités interrogés affirment avec regret les conditions difficiles de cohabitation avec la famille et le manque de reconnaissance de certains proches qui pensent que vous n'avez rien fait pour eux pendant que vous étiez en activité. Si bien qu'il s'avère nécessaire de faire des propositions pour l'instauration d'une véritable politique de prise en charge des personnes âgées retraitées en Côte d'Ivoire.

## **Conclusion**

La prise en charge du retraité âgé en Côte d'Ivoire ne tient pas compte des besoins fondamentaux et spécifiques des personnes du grand âge. Ce qui est considéré de prime à bord comme une exclusion du travailleur « vieillissant ». Ce dernier, face à la mutation de l'économie et l'effritement progressif de la solidarité familiale, voit le respect qui lui était dû s'effacer devant les enjeux et le jeu de la réalité sociale. Ceci entraîne des conséquences sur l'état de santé des personnes âgées et leur permet de développer d'autres mécanismes d'appartenance sociale.

Notre étude sur la construction sociale du vieillissement actif des retraités de la CNPS d'Adjamé s'est évertuée à montrer à travers le récit des retraités que la retraite c'est une action sociale.

En effet, les enjeux de l'affirmation identitaire et l'idéologie de la domination au sein de la société déclassent et reclassent la solidarité intergénérationnelle. Car les valeurs dites traditionnelles et le rôle des aînés ont tendance à s'effriter. Donc, le réinvestissement des capitaux mobilisés par les retraités leur permet de se repositionner dans la société comme des acteurs qui maintiennent leur statut d'autrefois. Ainsi, leur appartenance à un collectif de retraités, leur affiliation à la CNPS et le maintien des réseaux sociaux et familiaux constituent des espaces d'expression et des mécanismes de reproduction de leur identité sociale.

C'est dans ce contexte que notre étude met en évidence que la transition démographique rime avec la prédominance des affections dégénératives et chroniques, se traduisant par la détérioration de leur qualité de vie à la retraite. Il convient dans une perspective de faire du vieillissement des populations un atout pour les individus, d'élaborer et de mettre en place un programme national de promotion et de valorisation des personnes âgées en Côte d'Ivoire. Telle est la préoccupation des retraités de l'Agence CNPS d'Adjamé. La prise en compte de cette préoccupation par le pouvoir public serait un gage pour préserver leurs valeurs et contribuer à la construction harmonieuse de la vieillesse active et d'éviter la catastrophe pour chaque individu et pour la collectivité humaine tout entière.

### Références bibliographiques

- ACCARDO Jérôme, 2013, « Les conditions de logement des retraités : panorama général », in *Les Retraités et leur logement*, colloque, Paris.
- BOURDIEU Pierre et DANTIER Bernard, 1980, « L'habitus en sociologie entre objectivisme et subjectivisme », in *Le Sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOIS Jean Pierre, 1984, « Le vieillissement dans la France moderne, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Essai de problématique pour une histoire de la vieillesse », in *Histoire, économie et société* 3<sup>e</sup> année, n°1, p. 67-94.
- CARADEC Vincent, 2008, « Les mécanismes de la transition identitaire au moment de la retraite », in *Revue de recherches en éducation*, p. 161-176.
- DESMULIER Delphine, MARIEKE Polfliet et al., 2003, « La sociabilité des retraités, une approche statistique (enquête) », in *Terrains et travaux*, n°5, p. 151-164.
- DEDY Seri Faustin, 2007, « La retraite en Côte d'Ivoire : aspects socioculturels et socioéconomiques », in *Forum d'échange de l'AIDESSS*, Abidjan.
- GAILLARD DESMEDT Sandra et SHAHA Maya, 2013, « La place de la spiritualité dans les soins infirmiers », in *Revue de littérature en soins infirmiers*, n° 115, p. 19 à 35.

GUILLEMARD Anne-Marie, 2013, « Le vieillissement actif : enjeux, obstacles, limites », in *Retraite et société*, vol. 65, n°2, pp. 17-38, [En ligne], <https://www.cairn.info/revue-retraite-et-societe>, consulté le 8 juillet 2019.

GUCHER Catherine et Denis Laforgue, 2009, « L'accès aux sphères sociale et politique des retraités : quelles formes de participation et de représentation ? », in *Retraite et société*, n°59, p. 117-136.

HENRARD Jean-Claude et ANKRI Joël, 2003, *Vieillesse, grand âge et Santé publique*, Edition ENSP, p. 22-47.

INSEE, (2010), *Enquête Patrimoine, les retraités et leur logement*.

FOUCART (J), « la vieillesse : une construction sociale », in *Pensée plurielle*, n° 6, 2003/2.

JEANDEL Claude, 2004, « Le vieillissement réussi : plus qu'un paradigme, un objectif à atteindre », in *Vieillir au XXI<sup>e</sup> siècle, une nouvelle donne*, Editions Universalis, coll. « Le Tour du sujet », p. 192.

KOUASSI Guillaume, 1985, *Le Régime de retraite en Côte d'Ivoire*, Mémoire de DEA, Université de Cocody, IES.

Le DEUN Paule et Armelle GENTRIC, 2007, *Vieillesse réussie*, vol. 13, n° 1, p. 3-16.

MOULAERT Thibault, VIRIOT-DURANDAL Jean-Philippe, 2012, « Le vieillissement actif sur la scène internationale : perspectives méthodologiques pour l'étude d'un référentiel polymorphe », in *Les Politiques sociales*, n° 1-2, p. 10-21.

-----, 2013, « De la notion au référentiel international de politique publique. Le savant, l'expert et le politique dans la construction du vieillissement actif », in *Recherches sociologiques et anthropologiques*, p. 11-31.

MULAGO Gwa Cikala M., 1980, *La Religion traditionnelle des Bantu et leur vision du monde*, Faculté de théologie catholique, Kinshasa, p. 165.

OCDE, 1998, Le « vieillissement actif », p. 84.

OMS, 2002, *Deuxième Assemblée mondiale des Nations Unies sur le Vieillesse*, Madrid, Espagne.